

Généalogistes de filiation

Par Jacques Blaquière, généalogiste

Selon le Bureau québécois d'accréditation de compétence en généalogie de la Fédération québécoise des sociétés généalogiques, il y aurait trois niveaux de compétence en généalogie : généalogiste de filiation, généalogiste-rechercheur et maître-généalogiste. Il y a quelques aptitudes personnelles et conditions qui distinguent ces trois niveaux de compétence en généalogie lesquels visent surtout à recruter des bénévoles pour propager l'exercice de la généalogie au Québec. Cependant, le premier niveau de compétence convient parfaitement à Monsieur et à Madame Toulemonde qui voudrait amorcer son histoire de famille d'une façon magistrale et fiable. Un généalogiste de filiation doit savoir distinguer les divers outils de recherches qui s'offrent actuellement aux généalogistes, doit être capable de trouver des sources fiables et des références facilement vérifiables pour étayer ses travaux et doit pouvoir transmettre sa maîtrise aux générations futures en leur offrant un moyen de vérifier la validité des renseignements contenus dans sa généalogie. Le résultat des travaux terminés reste des plus crédibles. Les deux autres niveaux de compétence sont accessoires et ne sont pas essentiels pour valider des travaux généalogiques.

20151125